



MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16/12/2025

PHILIPPE TABAROT ANNONCE LE GEL DES TARIFS POUR LES USAGERS DES LIGNES PARIS-CLERMONT-FERRAND ET PARIS-LIMOGES-TOULOUSE POUR L'ANNEE 2026

Dans le cadre des mesures de redressement de la qualité de service prises pour les lignes de trains d'équilibre du territoire (TET) Paris-Clermont-Ferrand et Paris-Limoges-Toulouse, essentielles à l'aménagement du territoire, Philippe TABAROT, ministre des Transports, annonce ce jour une mesure supplémentaire en faveur des usagers : le gel des tarifs des billets sur ces deux lignes en 2026.

À l'approche du 1^{er} janvier et des évolutions tarifaires habituellement appliquées, le ministre a décidé de **ne pas répercuter la hausse de l'inflation, estimée à 1,4 %, sur les tarifs 2026** pour les usagers des lignes Paris-Clermont-Ferrand et Paris-Limoges. Cette décision s'explique par une **qualité de service jugée très dégradée dans la phase transitoire actuelle**, alors que les mesures d'amélioration engagées porteront leur effet complet et maximal avec la mise en service des nouvelles rames **Oxygène** en 2027.

Ce gel tarifaire bénéficiera aux **1,9 million d'usagers annuels** de la ligne Paris-Clermont-Ferrand, ainsi qu'aux **2,8 millions d'usagers de la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT)**, soit **4,7 millions de voyageurs au total**.


Cette mesure vient compléter les mesures engagées sur ces deux lignes pour améliorer la régularité et la fiabilité des trajets. Des investissements significatifs sont en effet réalisés depuis 2018 pour améliorer le réseau :

- 1,9 milliard d'euros sont investis à horizon 2027 pour l'amélioration de l'infrastructures ferroviaire de la ligne POLT
- Près de 1 milliard d'euros pour la ligne Paris-Clermont-Ferrand
- Commande, dès 2018, de nouvelles rames Oxygène, auprès du constructeur CAF, pour un montant de 800 millions d'euros.

Elle s'ajoute aux autres mesures correctrices et de long terme annoncées par Philippe TABAROT lors du **Comité de suivi des dessertes ferroviaires (CSDF)** de la ligne Paris-Clermont-Ferrand, réuni à sa demande le **11 avril dernier**. Ces mesures portent sur le renforcement des mesures opérationnelles d'amélioration pour la période de transition d'ici à l'entrée en service des rames Oxygène et s'appliquent aux deux lignes Paris-Clermont et Paris-Orléans-Limoges-Toulouse :

- l'amélioration de la maintenance prédictive des locomotives ;
- le renforcement des équipes d'ingénierie d'Intercités ;
- la généralisation de l'indemnisation à hauteur de 200% en cas de retard de plus de 3 heures.

Philippe TABAROT : « Depuis un an, j'écoute et j'échange avec les élus, les représentants des usagers et les équipes de la SNCF pour faire évoluer la situation inacceptable des lignes Paris–Clermont-Ferrand et Paris–Orléans-Limoges-Toulouse. Les usagers attendent des améliorations concrètes et rapides. Ce geste tarifaire, qui représente un effort financier significatif pour l'État, financé par la réalisation d'économies, traduit notre attachement au rétablissement durable de la qualité de service sur ces deux lignes. Leur redressement passe par une remise en état profonde, sur plusieurs années, du réseau ferroviaire, soutenue par des investissements majeurs de SNCF Réseau à la demande de l'État. Ces deux chantiers constituent aujourd'hui les plus importants programmes nationaux de régénération. La venue de Jean Castex demain à Clermont-Ferrand traduit la forte attention accordée par l'État et les efforts déployés par le groupe SNCF pour améliorer la qualité de service de ces lignes. »

 Retrouvez le communiqué de presse relatif au CSDF Paris–Clermont-Ferrand du 11 avril : <https://www.ecologie.gouv.fr/presse/nouvelles-mesures-ameliorer-qualite-service-ligne-train-paris-clermont-ferrand>

Contacts presse
Service presse de Philippe Tabarot,
ministre des Transports

Tél : 01 40 81 12 28

Mél : presse.mt@transports.gouv.fr

[Désinscription ici](#)